



**Mairie**

**Mesdames, Messieurs**

N/Réf : GG/EL

**Objet : Annulation des évènements**

**Interlocuteur : E. LEYSSIEUX-GAULEN**

**☎ : 06/18/33/31/77**

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la dernière allocution du Président de la République il nous est indispensable de poursuivre les efforts effectués jusqu'à présent, et comme nous vous l'annonçons dans le courrier précédent, cette période est susceptible de se prolonger.

C'est pourquoi lors de la dernière cellule de crise l'équipe municipale a acté la prolongation de **l'annulation de l'ensemble des évènements devant se produire sur la commune de Saint Martin d'Uriage jusqu'au 15 juillet 2020. (sous réserve de nouvelles dispositions gouvernementales).**

En ce qui concerne les créneaux réguliers des associations ou stages en groupes restreints : à ce jour nous sommes toujours dans l'attente de compléments d'information sur le déconfinement progressif.

En effet, nous ne sommes aujourd'hui pas en mesure de vous dire si la reprise de l'école (dont les conditions restent à clarifier) entraînera la réouverture des équipements que ce soit pour des activités sportives ou culturelles. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour vous informer au plus vite de toute évolution de la situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous comptons sur vous pour transmettre l'information et communiquer sur l'annulation de vos évènements.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Gérald GIRAUD

